L’étude de « 60 millions de consommateurs » sur l’automédication est très critiquable

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-12-08 17:26:17 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un numéro hors série*, « 60 millions de consommateurs » passe en revue 61 médicaments d’automédication parmi les plus vendus dans le traitement du rhume, de la grippe, des maux de gorge et des troubles digestifs.

Selon la revue, qui s’est appuyée sur l’analyse de Jean-Paul Giroud, 28 spécialités sont « à proscrire » en raison « d’un rapport bénéfice risque défavorable » et 20 sont classées « faute de mieux ». Seulement 13 seraient « à privilégier ».

L’Association française de l’industrie pharmaceutique pour une automédication responsable (AFIPA) a vivement réagi en dénonçant des « informations partiales et erronées qui nourrissent des peurs injustifiées vis-à-vis des produits de santé ». Pour l’association, « ce type de publication constitue un danger en matière de santé publique car elle favorise le développement d’idées fausses ».

La présidente de l’Ordre Isabelle Adenot précise que « tous les médicaments présentent des contre-indications et peuvent, en fonction de chaque patient, provoquer des effets indésirables. Le problème n’est donc pas de proscrire ou de conseiller ces médicaments (comme le fait « 60 millions de consommateurs » N.D.L.R.) mais de savoir comment les prendre et de s’informer ». Les syndicats se sont eux aussi exprimés sur le sujet. La Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) déplore que cet article sous-estime la vigilance exercée au quotidien par le pharmacien, qui accompagne la délivrance par des informations et conseils sur le bon usage. Gilles Bonnefond, président de l’Union des syndicats de pharmaciens d’officine, insiste sur le fait que, « en général, les patients se rendent chez un pharmacien qui les connaît, qui connaît leur historique, qui leur pose des questions et formule des conseils. Les pharmaciens le font depuis des années et si les patients étaient si mécontents que cela, on n’aurait pas 90 % de personnes satisfaites de notre profession ».